

Landes de Roquecezière (Identifiant national : 730030037)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z1PZ0704)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Talhoet Samuel (Ligue pour la protection des oiseaux - Délégation de l'Aveyron), - 730030037, Landes de Roquecezière. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/730030037.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) : Talhoet Samuel (Ligue pour la protection des oiseaux - Délégation de l'Aveyron)

Coordonnées calculées : 621454°-1868090°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 03/03/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 03/03/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 02/06/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Aveyron
- Département : Tarn
- Commune : Laval-Roquecezière (INSEE : 12125)
- Commune : Pousthomy (INSEE : 12186)
- Commune : Saint-Salvi-de-Carcavès (INSEE : 81268)

1.2 Superficie

41,49 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 713

Maximale (mètre): 820

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Il s'agit d'une colline occupée par des boisements de résineux d'une quinzaine d'années, des landes sèches (principalement à éricacées) et quelques parcelles agricoles (prairies).

Les landes sèches à éricacées constituent les milieux déterminants de ce site, où les busards nichent en période estivale et dorment en période hivernale. Ce site, autrefois entièrement recouvert de landes, a été en partie enrésiné au début des années 1990, réduisant ainsi les possibilités de nidification des busards. Ceci étant, le site conserve des surfaces en landes favorables à ces espèces (dortoir régulier du Busard Saint-Martin notamment). De plus, le développement irrégulier de jeunes résineux (surtout ceux situés sur un sol maigre et rocheux) permet de conserver un potentiel pour les oiseaux (le dépérissement des arbres créant des « trouées » de landes et de friches propices à la nidification).

C'est un site de nidification du Busard Saint-Martin et du Busard cendré, avec respectivement un couple et un à deux couples suivant les années. C'est aussi un dortoir hivernal de Busard Saint-Martin (10 à 20 individus). Plusieurs individus de Hibou des marais se sont d'ailleurs mêlés aux Busards Saint-Martin pour y entreprendre leur hivernage en 1988-1989 (4 individus minimum). Enfin, ces landes sont régulièrement utilisées par le Circaète Jean-le-Blanc pour son alimentation (individus locaux).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Elevage
- Chasse

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Colline
- Versant de faible pente

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Oiseaux	- Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - Zone particulière liée à la reproduction	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Formations végétales, étages de végétation

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le premier critère de délimitation est la présence des formations végétales (landes). Une zone un peu plus large a ensuite été cartographiée, permettant ainsi d'englober certaines parcelles agricoles (prairies) dans lesquelles les Busard cendré (*Circus pygargus*) et Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) viennent chasser les rongeurs (campagnols) et les insectes. Les chemins et les routes permettent de visualiser les limites de la ZNIEFF sur le terrain.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Mammifères - Reptiles 		<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.2 <i>Landes sèches</i>			30	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	83.31 <i>Plantations de conifères</i>			40	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38.1 <i>Pâtures mésophiles</i>			30	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2881	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard Saint-Martin</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : LPO Tarn (Calvet Amaury, Maurel Christophe)		20	20	1985 - 2000
				Reproduction indéterminée	Informateur : LPO Tarn (Calvet Amaury)		10	10	1997 - 2000
	2887	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard cendré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Tarn (Calvet Amaury)		4	4	1996 - 1997

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2881	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
	2887	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Maurel Ch.	2000	Etat des connaissances sur la population de Busard St-Martin et de Busard cendré dans les Monts de Lacaune. Préconisations de conservation et d'aménagement de l'espace. Rapport LPO Tarn.
Informateur	LPO Tarn (Calvet Amaury)		
	LPO Tarn (Calvet Amaury)		
	LPO Tarn (Calvet Amaury, Maurel Christophe)		
	LPO Tarn (Maurel Christophe)		